

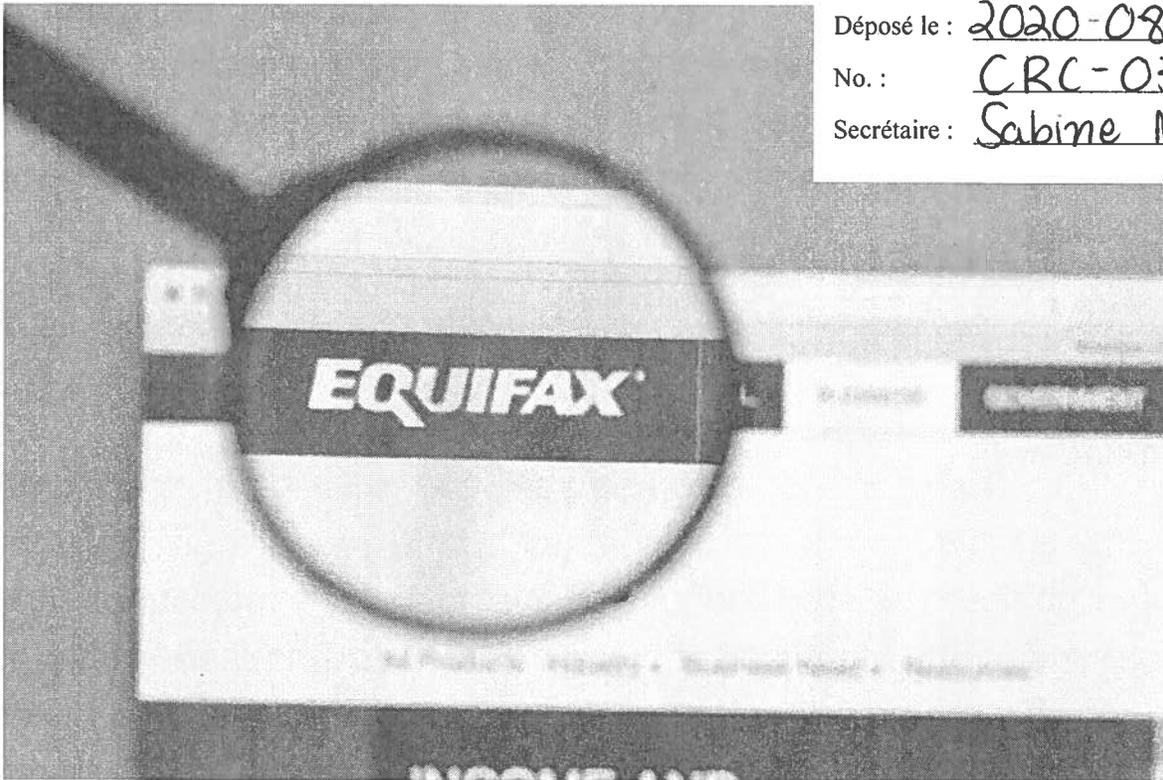
# L'impact des reports de paiements sur les dossiers de crédit

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Déposé le : 2020-08-19

No. : CRC-036

Secrétaire : Sabine Mekki



(Photo: 123RF)

**Des centaines de milliers de Canadiens ont négocié avec leurs prêteurs au cours des derniers mois dans l'espoir d'obtenir un sursis afin d'éviter d'avoir à rembourser leurs dettes en pleine pandémie de COVID-19.**

Ces ententes commencent toutefois à s'observer à travers les systèmes de firmes qui se spécialisent dans l'évaluation du crédit.

«En moyenne, nous avons constaté que le nombre de comptes où l'on notait un report de paiement avait triplé par rapport à avant la pandémie, a expliqué Eva Wong, cofondatrice et chef de l'exploitation de Borrowell, qui

propose notamment un accès gratuit à des cotes de crédit. Sans avoir d'incidence sur la cote de crédit, cela devrait être souligné dans les rapports.»

L'Association des banquiers canadiens a indiqué qu'en date du 30 juin, 760 000 titulaires de comptes avaient négocié des reports d'hypothèques ou des assouplissements de paiements, tandis que 445 000 avaient demandé un peu plus de temps pour régler le solde de leur carte de crédit.

Selon la firme Equifax, les reports de paiement ne nuisent pas aux dossiers de crédit des emprunteurs. Mais cela doit être souligné et ces reports ne peuvent être signalés à Equifax avant 30 jours.

Il est important de s'assurer que ces paiements différés soient correctement signalés aux firmes, car même un paiement erronément présenté comme en retard peut faire baisser une cote de crédit de 150 points, a dit Mme Wong. Les cotes de crédit constituent une référence non seulement pour les prêteurs, mais également pour les entreprises de téléphonie mobile, les employeurs et les propriétaires immobiliers, a-t-elle ajouté.

Anne Arbour, qui se spécialise dans l'éducation financière à la Credit Counseling Society à Toronto, affirme que les deux agences d'évaluation du crédit du Canada, Equifax Canada et TransUnion Canada, ne font qu'analyser des données et qu'il revient aux prêteurs de mettre en place des façons d'identifier les paiements qui ont été reportés. Il est important que les consommateurs obtiennent une documentation claire de leur accord avec leur prêteur — comme une banque —, a estimé Mme Arbour.

«Obtenez autant de détails que possible du prêteur, du créancier, sur ce que signifiera un report, a-t-elle dit. Et s'il y a un problème ou une inquiétude, traitez d'abord avec ce dernier.»

Mme Arbour a noté que les reports ne constituent pas une permission de rater l'échéance de paiements. Non seulement un accord doit être conclu avec le prêteur, mais plusieurs d'entre eux peuvent avoir des exigences sur la façon dont sont calculés les intérêts ou les frais de retard.

Taylor Little, qui dirige le prêteur alternatif Neighbourhood Holdings, situé à Vancouver, a expliqué que plusieurs consommateurs n'ont pas respecté l'échéance de paiements en prenant connaissance d'informations sur les assouplissements proposés, sans vérifier si leur prêteur offrait cette option. Agir de la sorte peut nuire à une cote de crédit et ne sera probablement pas considéré comme une erreur, a-t-il prévenu.

Lorsque vient le temps d'effectuer des vérifications avec des prêteurs concernant des reports de paiement, Mme Arbour a suggéré que les consommateurs conservent une copie de l'entente, le numéro de dossier et le nom de la personne avec laquelle ils ont discuté. Cela pourrait s'avérer nécessaire lorsque viendra le temps d'obtenir un dossier de crédit plus tard.

Si un consommateur remarque ce qui peut ressembler à une erreur dans son dossier — comme un paiement différé présenté comme «en retard» —, le prêteur est encore une fois le premier intervenant à contacter, a ajouté Mme Arbour.

En plus d'exiger une correction, les consommateurs peuvent demander à Equifax ou à TransUnion de se pencher sur un paiement considéré comme erroné, au moyen d'un formulaire de mise à jour du dossier de crédit ou d'un formulaire de demande d'enquête.

Par ailleurs, les consommateurs peuvent désormais ajouter une «déclaration» qui accompagne un dossier de crédit afin de passer un message aux prêteurs. Equifax Canada a donné un exemple: «Sachez que

les comptes en souffrance dans mon dossier de crédit sont liés à la pandémie de COVID-19. J'ai l'intention de (corriger la situation) dès que je pourrai trouver un emploi.»